

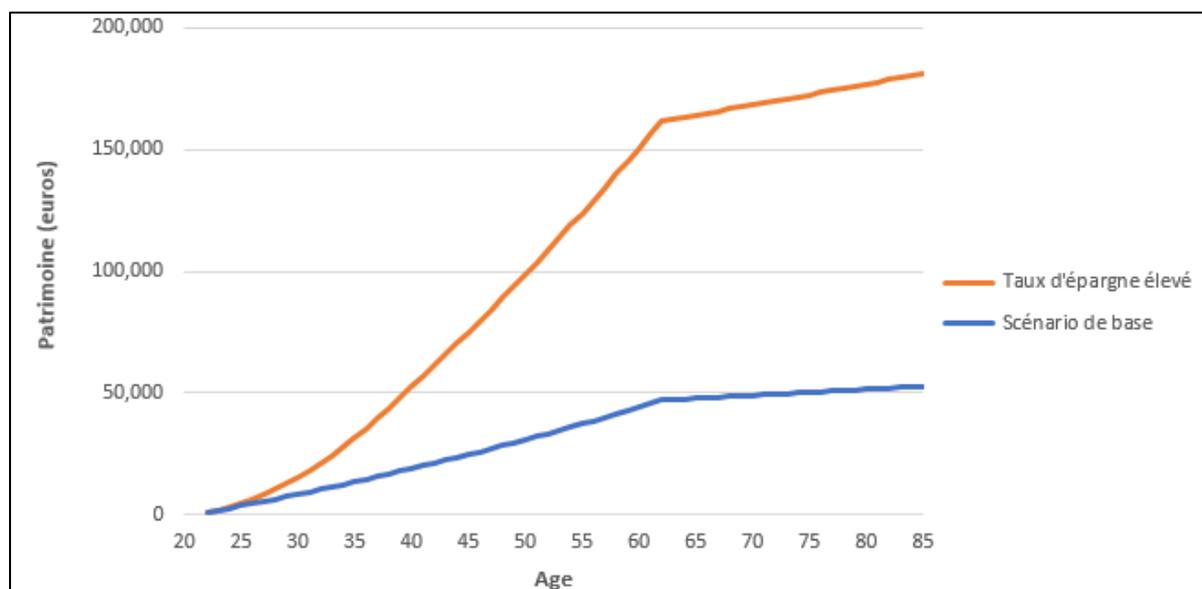
SYNTHESE PARTIE 1

GERER SON BUDGET

- **Faire ses comptes.** Il est difficile de s'enrichir sans savoir ce que l'on possède. Faites donc vos comptes régulièrement pour mesurer la progression de votre patrimoine, comprendre comment vous dépensez votre argent au quotidien et repérer les problèmes potentiels. Etablissez un budget pour prendre le contrôle de vos finances et vous fixer un objectif précis de dépenses par postes. Comparez ensuite vos dépenses réelles à votre budget et analysez les écarts.
- **Maîtriser ses dépenses.** La plupart des riches ne sont pas dépensiers : ce sont des gens ordinaires qui ont pris la bonne habitude de dépenser moins qu'ils ne gagnent. Commencez par réduire les dépenses qui vous procurent le moins de plaisir et rationnez ou renégociez celles qui sont indispensables. Ne partez pas faire vos achats sans une liste de courses et une bonne connaissance de leur prix. Remplacez le shopping par d'autres activités moins chères. Et cessez de vous comparer à votre voisin : notre surconsommation est en grande partie liée à notre besoin d'impressionner les autres.
- **Réduire ses dettes.** Le surendettement est la principale cause de faillites personnelles et une source majeure de stress. Vous êtes surendettés si les remboursements de vos dettes représentent plus de 40% de votre salaire. Bloquez alors immédiatement tout nouvel emprunt, utilisez les techniques « Avalanche » et « Boule de neige » pour revenir à un taux acceptable (inférieur à 30%) et essayez de renégocier vos crédits. Ne gardez que les emprunts destinés à acheter un actif qui génère un revenu ou dont la valeur augmentera sur le long terme.
- **Economiser régulièrement.** C'est l'étape clef dans la constitution de votre patrimoine. Payez-vous avant les autres : dès que vous touchez votre salaire, mettez systématiquement 10% de côté. Ajustez ce pourcentage initial en fonction de votre situation personnelle puis augmentez-le progressivement jusqu'à 20%. Plus vous commencez tôt à épargner, plus vous bénéficierez de la force des intérêts composés et plus votre patrimoine sera important. Définissez vos objectifs financiers en réfléchissant d'abord à vos valeurs et à ce que vous souhaitez accomplir dans votre vie. Pour vous motiver, fixez-vous trois objectifs : le fonds d'urgence (six mois de dépenses), l'indépendance financière (vingt ans de dépenses) et l'opulence (vos rêves les plus fous). Faites attention à bien placer vos économies sur des comptes adaptés à chaque objectif.
- **Protéger son patrimoine.** Notre aversion au risque n'est pas nouvelle mais le nombre d'assurances disponibles a explosé récemment. Certaines sont obligatoires (la plupart gérées par l'Etat), d'autres sont facultatives. Ne souscrivez à une assurance que si vous ne pouvez pas supporter vous-même le risque : dans tous les autres cas, votre fonds d'urgence doit être votre

principale protection. Le divorce est l'un des rares risques difficilement assurable et l'impact sur son patrimoine peut être colossal : prenez soin de votre partenaire autant que de vos finances !

Concrètement, quel est l'impact sur votre patrimoine ?



Simulation 1 : Impact d'un taux d'épargne élevé sur son patrimoine

Reprenons notre scénario initial d'un Français qui gagne le salaire médian pendant toute sa carrière, épargne 5% de son salaire jusqu'à la retraite et place ces économies sur un compte bancaire. A sa mort (85 ans en moyenne), son patrimoine dépasse à peine les 50 000 euros.

Prenons maintenant une seconde personne avec exactement le même salaire, qui place ses économies sur le même compte bancaire mais qui suit elle tous les conseils de cette première partie. Elle parvient ainsi à augmenter progressivement son taux d'épargne de 5% à 25 ans à 20% à 40 ans (1% d'épargne en plus chaque année). A sa mort, elle pourra léguer un patrimoine presque quatre fois supérieur !